

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 57 (1960)
Heft: 12

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voilà, à notre sens, le seul but d'un concours. Que celui qui n'est donc pas satisfait du résultat acquis remette l'ouvrage sur le métier pour « faire mieux la prochaine fois », et que ceux qui, par crainte, indifférence ou modestie, s'abstiennent, sachent que « l'essentiel » — là aussi — ainsi que l'a déclaré l'archevêque de Canterbury du haut de sa chaire, à propos des joutes olympiques, « n'est point tant de gagner que de vouloir participer ».

Quand cette notion nouvelle sera acquise et généralisée, cette institution éminemment utile qu'est le « concours de ruchers » au sein de la SAR contribuera pour une large part, en formant des apiculteurs mieux adaptés, à cette éducation et à cet enseignement qu'on réclame aujourd'hui, oubliant que l'outil parfait est depuis longtemps entre nos mains et qu'il suffit de vouloir s'en servir. *R.M.*

Réd. — A qui le tour de s'exprimer sur cet important et actuel problème de l'aide à l'apiculture ? Les colonnes de notre journal restent à disposition de tous ceux qui ont quelque chose à nous suggérer ; nous les remercions d'avance.

BOITE AUX LETTRES

A propos du traitement Lutz

En bon Vaudois je ne crois pas du coup aux nouveautés. Sur dix ruches j'en ai traité seulement quatre. Or voici le résultat :

Ruche première : Essaim secondaire 1959, hiverné sur cinq cadres. En 1960 elle bâtit quatre cadres et fournit 7 kg de miel.

Ruche deuxième : Ruche moyenne reine 1958. En 1960 elle bâtit deux gaufres et fournit 9 kg de miel.

Ruche troisième : Reine 1958, très bonne ruche. En 1960 elle bâtit deux cadres de couvain, fournit deux nucléi et donne encore 11 kg de miel.

Ruche quatrième : Pastorale Rithner, essaim 1958 de la première ruche, essaim décevant en 1959, bâtissant mal. En 1960 elle bâtit trois cadres de couvain, cinq cadres de hausse et donne 21 kg de miel, dont onze en plaine et dix en montagne.

Ainsi les ruches traitées avant l'hiver 1960 m'ont donné 12 kg de miel en moyenne, le reste du rucher 5 kg. En 1958 et 1959 ces quatre ruches se tenaient à la moyenne des autres. Il faudrait continuer les comparaisons, mais trop heureux du résultat, dès cet automne je traite toutes mes ruches.

A. Besuchet.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Convocations

Société d'apiculture de Lausanne

La réunion amicale mensuelle du samedi 10 décembre, à 20 h. 15 au local, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8, sera une soirée récréative avec projection de clichés et film.

Le Comité.

Société genevoise d'Apiculture

La réunion amicale mensuelle aura lieu le lundi 12 décembre 1960 au local, 4, rue Cornavin, Café de la Grappe Genevoise, à 20 h. 30.

Sujet : *Commémoration de la fête de l'Escalade.*

Marmite traditionnelle.

Renseignements administratifs

CONSTITUTION DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

PRÉSIDENT : M. Paul Meunier, Martigny-Bourg. Tél. (026) 6 11 56.

VICE-PRÉSIDENT : M. Marcel Soavi, Gingins.

SECRÉTAIRE : M. le Dr Paul Zimmermann, Av. du Mail 29, Genève. Tél. (022) 25 82 01.

ADMINISTRATEUR-CAISSIER : M. Marcel Soavi, Gingins. Tél. (022) 9 93 56.
(pour Lausanne 023).

Chèques postaux II 1480, pour les abonnements suisses et étrangers, échanges, changements d'adresse, cahiers de comptabilité apicole, insignes, diplômes, statuts, emboîtements pour la collection du Journal et surprimes pour « Assurance Vol et Déprédatrices ».

RÉDACTEUR : M. Georges Matthey, Le Locle, Pillichody 3. Tél. (039) 5 19 23.

CONTROLE DU MIEL ET FILM SUISSE D'APIC. : Ridoux Fortuné, Lentigny (Fribourg).
Téléphone : (037) 3 71 47. Chèques postaux IIa 1198 (nouveau).

BIBLIOTHÈQUE : M. Dietrich Joseph, Fribourg, rue Grimoux 12 ; s'adresser à M. Dietrich jusqu'à nouvel avis.

ANNONCES : M. Louis GASSMANN, inst., Courrendlin. Tél. (066) 3 52 07.
Ch. post. IV 1370.

ASSURANCES : M. BROQUET Henri, Courtedoux.

Les surprimes « Vols et déprédatrices » sont à verser au Caissier-administrateur.
Ch. post. II 1480.

ABONNEMENTS ET CHANGEMENTS D'ADRESSE : Abonnements suisses 7 fr. 50. Etranger 8 fr. Les abonnements partent toujours du 1er janvier. Les nouveaux abonnés en cours d'année reçoivent les numéros déjà parus.

Les changements d'adresse sont gratuits. Les demandes doivent être accompagnées de la dernière adresse découpée sur le Journal.

CONCOURS DE RUCHERS : }
PRÉPOSÉ AUX VÉTÉRANS : } M. Auguste Gonet, Vuarrens. Tél. (021) 4 04 74.

PESÉES ET STATIONS D'OBSERVATIONS : M. Robert Bovey, Romanel s/Lausanne.

SERVICE DES ANNONCES : Les annonces coûtent : page couverture Fr. 110.—, 1 page Fr. 100.—, 3/4 page Fr. 85.—, 1/2 page Fr. 60.—, 1/4 page Fr. 30.—, 1/8 page Fr. 15.—, 1/16 page Fr. 7.50. Ces prix s'entendent nets. Petites annonces : Maximum 3 demi-lignes plus filet de séparation. 1 fr. la ligne et 50 ct. le filet.

Les annonces doivent parvenir à M. Louis GASSMANN, à Courrendlin, J. b., jusqu'au 16. Après cette date la parution n'est plus garantie.

Centrale romande des miels

PRÉSIDENT : M. Louis Roulet, Fontaines/Grandson. Tél. (024) 3 11 77.

SECRÉTAIRE : M. Georges Chassot, inst. Vuisternens/Romont. Tél. (037) 5 52 20.

GÉRANCE : Petit-Chêne 19, Lausanne. Tél. (021) 23 45 18.

(Toute correspondance concernant le commerce du miel doit être adressée à la gérance.)